

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 3 (1915)

**Heft:** 31

**Artikel:** Bonne nouvelle

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-250633>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Ouvrières d'appareillage électrique . . . . .	10
Bijoutières et émailleuses . . . . .	10
Relieuses et cartonnier . . . . .	7
Emballer . . . . .	7
Pliées et porteuses de journaux . . . . .	6
Imprimeuses et brocheuses . . . . .	6
Dames de compagnie ou de réception . . . . .	6
Cigaretteuses . . . . .	6
Coiffeuses . . . . .	5
Marchandes et colporteuses . . . . .	5
Canneuses et rempailleuses de chaises . . . . .	4
Directrices d'établissements . . . . .	4
Ouvrières de fabriques de papier . . . . .	4
Fourreuses . . . . .	2
Ouvreuses de théâtre . . . . .	2
Employées de laboratoires . . . . .	2
Courrières d'hôtels . . . . .	1
Téléphoniste . . . . .	1
Dentiste . . . . .	1
Plumassière . . . . .	1
Ouvrière de fabrique de brosses . . . . .	1
>    >    >    de mètres . . . . .	1
>    >    >    de feux d'artifice . . . . .	1
>    >    >    d'accordéons . . . . .	1
>    >    >    de plomb . . . . .	1
>    >    >    de végétaline . . . . .	1
>    >    >    de bandes molletières . . . . .	1
Sans profession . . . . .	243
Total : 2348	

Voici maintenant la répartition par nationalités :

Genevoises . . . . .	528
Suisses d'autres cantons . . . . .	911
Françaises . . . . .	561
Italiennes . . . . .	238
Allemandes et Autrichiennes . . . . .	57
Alsaciennes . . . . .	26
Russes et Polonaises . . . . .	13
Anglaises . . . . .	10
Belges . . . . .	5
Luxembourgeoises . . . . .	2
Américaines . . . . .	2
Espagnoles . . . . .	2
Hollandaise . . . . .	1
Bulgare . . . . .	1
Turque . . . . .	1

Plus un certain nombre dont la nationalité n'a pas été indiquée.

(Extrait du rapport annuel de l'Union des Femmes).

## BONNE NOUVELLE

Les suffragistes danoises viennent de remporter un nouveau succès, le Parlement ayant adopté, le 23 avril, une nouvelle Constitution, qui établit le suffrage universel au vrai sens du mot, c'est-à-dire sans distinction de sexe. Les femmes pourront même devenir membres du Rigsdag (députées). Cette nouvelle Constitution doit encore être adoptée par la prochaine Chambre, dont les élections vont avoir lieu sous peu, et sera définitivement soumise à la signature du roi, probablement au commencement de juin.

## A propos du Congrès international de Femmes de La Haye

La très grande propagande faite dans la presse et auprès des féministes par les organisatrices de ce Congrès a causé dans nos milieux une certaine émotion, et nous savons que plusieurs de nos amies ont agité sérieusement la question de se rendre à la Haye. C'est pourquoi nous estimons utile de placer sous les yeux de nos lecteurs le manifeste du Conseil national des Femmes françaises (fédération de 150 associations féminines affiliées au Conseil international des Femmes) et de l'Union française pour le Suffrage des femmes (fédération de 80 groupements suffragistes, affiliée à l'Alliance internationale pour le Suffrage des femmes), et exposant pourquoi les femmes françaises n'ont pas participé à ce Congrès.

Pour la première fois, peut-être, un congrès de paix se réunit sans que la France y prenne part; nous sentons la gravité de cette abstention, et pourtant c'est à l'unanimité que nos sociétés féminines et féministes ont déclaré ne pouvoir participer à un Congrès international, ni accepter le programme que vous leur proposiez.

Pourquoi avoir refusé de nous joindre à tant de femmes qui viennent de pays si différents mettre en commun la générosité et la noblesse de leurs consciences? Après les avoir entendus, vous comprendrez certainement les motifs de notre refus.

Comment nous serait-il possible, à l'heure actuelle, de nous rencontrer avec les femmes des pays ennemis, pour reprendre avec elles le travail si tragiquement interrompu? Ont-elles désavoué les crimes politiques et de droit commun de leur gouvernement? Ont-elles protesté contre la violation de la neutralité de la Belgique? contre les atteintes au droit des gens? contre les crimes de leur armée et de leur marine? Si leurs voix se sont élevées, c'est trop faiblement pour qu'au delà de nos territoires violés et dévastés, l'écho de leur protestation soit arrivé jusqu'à nous. Nous ne pourrons reprendre notre collaboration que lorsque, pour elles comme pour nous, le respect du droit sera la base de toute action sociale.

La tâche à laquelle vous nous conviez pour l'avenir est celle que les Sociétés Féminines françaises ont poursuivie dès leur fondation; c'était:

- 1<sup>o</sup> L'arbitrage obligatoire de tout litige international devant un Conseil de Conciliation;
- 2<sup>o</sup> L'éducation des enfants en vue de la paix;
- 3<sup>o</sup> Le respect absolu des nationalités dans l'attribution des territoires.

Vous toutes, qui connaissez la France, savez les fruits portés dans notre pays par cette action pacifiste, et que, seule, une guerre défensive pouvait être acceptée. Nous rêvions de la paix et de l'entente, sinon universelle, du moins européenne, nous ne voulions pas croire ceux qui nous montraient, de l'autre côté de la frontière, la menace grandissante. Comment avons-nous été rappelés à la réalité? Vous le savez, et les documents diplomatiques le diront éternellement devant l'histoire. Puisque les événements actuels nous ont prouvé qu'un pacifisme unilatéral serait inutile, sinon dangereux, nous ne reprendrons notre propagande que lorsque la paix future nous aura donné des garanties efficaces contre l'esprit de domination d'un peuple.

Mais cette paix future, est-ce le moment d'en parler? Aucune de nous n'en a jugé ainsi et c'est avec un étonnement douloureux que nous avons trouvé dans votre programme la conclusion d'un armistice. Comment pourrions-nous y songer lorsque nos provinces subissent le joug de l'ennemi, lorsque la Belgique se dresse encore en martyre devant nous?

Ignorez-vous enfin ce que la France attend de cette paix? Elle attend la libération de l'avenir. Contraints par la défaite, ses ennemis devront reconnaître que leur force matérielle s'est brisée contre la défense héroïque des nations. Prouver au monde que le sentiment de son droit découle la force d'un peuple, c'est prévenir le retour du fol esprit d'orgueil, destructeur de l'idéal de paix et de justice qui a si longtemps éclairé notre route.

Jusque là, la France et les femmes de France ne veulent pas parler de paix. Ces la tristesse est entrée dans beaucoup de foyers,